



Pôle Départemental de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Fiche de poste : Psychologue clinicien en CMP pour enfants et adolescents.

Informations Générales

Intitulé du poste : Psychologue en CMP.

Responsable Hiérarchique : Chef de pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, Directeur d'établissement (Responsable de service social en recrutement).

Responsable Fonctionnel : Chef de pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Lieu de travail : CMP pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, pour le Nouvel Hôpital de Navarre 62 route de Conches. 27022 Evreux Cedex

Références règlementaires et/ou institutionnelles

- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière.
- Titulaire du Master 2 en Psychologie clinique

Missions et activités du poste

Au sein d'un centre médico psychologique pour enfants et adolescents et sous la responsabilité du médecin psychiatre, le psychologue aura pour missions de :

- Participer à la prise en charge globale du patient, dans le respect du cadre législatif et réglementaire des consultations et entretiens auprès des patients mineurs et en psychiatrie.
- Réaliser l'ensemble des activités de soins liées à son domaine d'intervention conformément à son référentiel professionnel.

Ces activités visent à :

- Pratiquer des entretiens individuels ou collectifs.
- Mettre en place des psychothérapies individuelles et de groupe.
- Elaborer ou participer au diagnostic psychopathologique et évaluer la nécessité d'une prise en charge psychologique pour le patient.
- Proposer cet accompagnement psychologique au patient durant son hospitalisation et/ou en consultation extrahospitalière pour un soutien ponctuel
- Organiser un suivi psychologique de plus longue durée en adéquation avec la demande du patient, en l'orientant vers les dispositifs de soin appropriés.
- Orienter des enfants et adolescents voire parfois leur famille.
- Réaliser des bilans psychologiques (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution).
- Concevoir et élaborer des interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des patients et de leurs familles.
- Collaborer avec les membres de l'équipe pluri-professionnelle et soutenir selon les besoins et la disponibilité.
- Participer aux réunions d'équipes (1 réunion clinique par semaine)
- Participer aux temps de concertation institutionnelle.
- Accueillir et encadrer des étudiants et des stagiaires.
- Saisir l'activité et tenir à jour le dossier patient du logiciel de l'institution.

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplôme et/ou qualification : l'accès au métier est possible aux titulaires d'un bac + 5 universitaire en Psychologie (Master avec stage professionnel), aux titulaires d'un diplôme d'État de psychologue scolaire ou de conseiller d'orientation-psychologue, aux diplômés de l'Ecole de psychologues praticiens (EPP / Psychoprat Paris ou Lyon).

Connaissances :

- Générales sur l'approche médico-légale.
- Opérationnelles en psycho-sociologie des organisations.
- Approfondies en communication / relations interpersonnelles, éthique et déontologie professionnelles, ethnopsychologie, méthodologie de recherche en psychologie, et psychosomatique.
- D'expertise en bilan psychologique, psychologie clinique et psychopathologie, psychologie des âges de la vie, psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, psychologie générale, sens clinique du fonctionnement psychique, psychothérapies, interaction familiales et systémie.
- Des textes et de la réglementation régissant les droits du patient mineur
- Des règles de la sectorisation géographique et du circuit patient
- Connaissance et maîtrise des outils informatiques institutionnels
- Formation complémentaire en thérapie brève, systémique ou TCC
- Sens du travail en équipe et en collaboration étroite avec l'équipe de pédiatrie

Savoir être :

- Respecter le secret professionnel, les règles professionnelles et la réglementation liée au service public hospitalier (droits et devoirs).
- Ethique professionnelle et respect du code de déontologie des psychologues.
- Conscience professionnelle et respect des impératifs de confidentialité et d'anonymat.
- S'inscrire dans un processus d'analyse et de réflexion.
- Esprit d'initiative et d'ouverture.
- Avoir le sens des responsabilités et de la rigueur de travail.
- Se mobiliser au sein du Pôle pour assurer une continuité des soins.
- Etre en capacité d'instaurer des relations professionnelles avec les équipes pluri professionnelles.
- S'inscrire dans un processus de formation continue en lien avec les attentes institutionnelles et le secteur d'activité.

Savoir-faire :

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence.
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées au patient.
- Prévenir, identifier et analyser des situations d'urgence, définir les actions à instaurer.
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel.
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel (ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement).
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences.
- Transmettre oralement et de façon écrite à l'équipe
- Détenir des capacités d'écoute et de restitution.
- Utiliser des outils informatiques de l'hôpital (Axigate, YES : rapport circonstancié et événement indésirable)

Relations

Relations internes

- Médecin chef de pôle de pédopsychiatrie
- Cadre des équipes de liaison et de l'unité temps plein pour mineurs.
- Médecins, Cadres et équipes des unités d'admission pour adulte.
- Equipe du CAC
- Equipes psychiatriques intra hospitalières et extrahospitalières du NHN.
- Bureau des Entrées
- Service des tutelles.
- Différents pôles fonctionnels administratifs et médicaux.

Relations externes :

- Structures extrahospitalières du pôle Enfant et Adolescent.
- Structures hospitalières : CH d'Evreux, CHU Rouen, CH Le Rouvray
- Autres structures hospitalières.
- Structures médico-sociales : foyers, lieux de vie, FJT, IME, MECS, ITEP.
- Aide sociale à l'enfance
- Services sociaux départementaux
- Autres services du département : familles d'accueil, MDPH, CAF.
- Organismes tutélaire, tribunaux
- CCAS, organismes de logement
- Organismes bailleurs
- Services sociaux
- Sécurité sociale, préfecture, mairies
- Familles et proches du patient
- Éducation nationale
- PMI, médecin généraliste, pédiatre

Spécificités du poste

- Poste à temps plein, seuls les temps partiels de droit feront l'objet d'une étude qui conclura ou non aux possibilités d'accord sur le poste.
- Horaires fixes à la journée en 5/2.
- Adaptation des temps de congé aux autres psychologues afin de garantir une permanence de la continuité de la prise en charge par un psychologue.
- Temps FIR accordé après entretien et en fonction des nécessités de service.
- La spécificité de l'exercice auprès d'enfants et adolescents demande une capacité de mise à distance des états aigus et des crises d'agitation.
- Grande disponibilité pour l'accompagnement des patients.